



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



Géosciences pour une Terre durable

brgm

Communiqué de presse,

Bordeaux, le 5 septembre 2022

Signature d'un accord-cadre, le lundi 5 septembre, pour renforcer la recherche et l'expertise sur les risques littoraux et le changement climatique

L'accord, signé le lundi 5 septembre, entre la Région Nouvelle-Aquitaine et le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) vise à renforcer les capacités de recherche sur les risques littoraux en Nouvelle-Aquitaine dans un contexte où l'espace côtier concentre d'importants enjeux environnementaux et sociétaux dans l'avenir.

Alain Rousset, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, et **Michèle Rousseau**, Présidente du BRGM, ont signé officiellement la convention de partenariat, le lundi 5 septembre, au sein de l'Hôtel de Région à Bordeaux, à l'occasion d'une journée d'échanges dédiée à la recherche et au littoral réunissant différents acteurs (partenaires académiques, élus, agents des services de l'État et des collectivités...).

Un territoire régional attractif, préservé et confronté à de forts enjeux

Le littoral est un des premiers lieux de prise de conscience de l'évolution des risques naturels auquel l'être humain est soumis, notamment dans un contexte de changement climatique. À la fois riche et fragile, le littoral est un territoire convoité dont la population ne cesse de se densifier, ce qui amplifie les risques. Les deux grands types d'aléas naturels qui menacent le littoral sont l'érosion de la côte et la submersion marine. Ces aléas se produisent de manière chronique, parfois concomitante, en particulier lors des événements de tempête. Ils sont amplifiés par le dérèglement climatique, en particulier par l'accélération de la montée du niveau marin, et parfois localement par les activités humaines. Ils peuvent mettre en danger les infrastructures, les habitations, certains écosystèmes, et constituent également une menace sur la ressource en eau souterraine en bordure littorale.

Avec une façade océane de plus de 790 km, le littoral représente un enjeu majeur de l'activité et de l'attractivité de la Région Nouvelle-Aquitaine : 1 million d'habitants et une perspective d'accroissement de 300.000 habitants pour 2040, 49.000 emplois dans l'économie maritime et littorale. Cette attractivité fait non seulement peser une importante pression sur la qualité et l'intégrité des milieux, mais rend ces espaces d'autant plus vulnérables à ces aléas. **Consciente de leur impact à long terme, la Région Nouvelle-Aquitaine en a fait un axe de sa stratégie de recherche et d'innovation pour appuyer sa politique d'aménagement durable des territoires littoraux et devenir une région pilote en la matière au niveau international.**

Un accord pour une durée de 3 ans

Le BRGM, établissement de recherche et d'expertise, spécialisé dans l'étude du sol et du sous-sol, apporte ses compétences en recherche opérationnelle depuis plus de 70 ans, en Nouvelle-Aquitaine, sur de nombreuses thématiques : gestion des ressources en eau, risques naturels, ressources énergétiques, géothermie, stockage d'énergie, économie circulaire, connaissance géologique du territoire... Historiquement, le BRGM intervient en Nouvelle-Aquitaine en appui aux pouvoirs publics pour la gestion des ressources naturelles, notamment au travers de missions de suivi, de mesures et d'analyse de l'évolution du littoral pour lesquelles l'Observatoire de la côte Nouvelle-Aquitaine (OCNA) a été créé en 1996.

Dans le cadre de sa stratégie de sites, le BRGM a décidé, avec l'appui de la Région Nouvelle-Aquitaine, **d'implanter en Nouvelle-Aquitaine le pilotage de ses activités de R&D dans le domaine des risques littoraux avec le transfert d'une unité spécialisée et d'une partie des chercheurs et ingénieurs d'Orléans à Pessac.** L'accord-cadre, signé pour une période de trois ans entre la Région Nouvelle-Aquitaine et le

BRGM, vise à renforcer les capacités de recherche du Service géologique national dans la région notamment par un engagement financier fort de la Région pour des projets de recherche d'envergure portés par le BRGM et un accompagnement d'implantation immobilière dans le cadre du CPER 2021-27 (Contrat de plan État-Région).

Vers la création d'un pôle d'excellence de recherche sur les risques littoraux et le changement climatique

Le BRGM va ainsi développer son centre de recherche dans le domaine du littoral en Nouvelle-Aquitaine et renforcer les synergies avec les dynamiques scientifiques existantes tels que les laboratoires des universités de Bordeaux, de La Rochelle et de Pau et Pays de l'Adour, du CNRS, de l'INRIA et de l'INRAE. Il s'agit de créer à terme un pôle d'excellence international avec ces établissements.

La Région soutient activement l'activité de recherche interdisciplinaire sur le littoral avec les laboratoires installés sur son territoire. Elle s'attache ainsi à renforcer son potentiel scientifique en permettant l'accueil de nouvelles équipes ou nouveaux organismes de recherche en soutenant des programmes de recherche, des chaires d'excellence. Elle soutient notamment les deux réseaux régionaux de recherche « Risques & vulnérabilités pour l'adaptation et la gestion du littoral en Nouvelle-Aquitaine » (RIVAGES) et Naïades « Quelles eaux sur le futur ? », dont le BRGM est membre.

Ces actions de recherche soutiennent la politique de développement de la Région Nouvelle-Aquitaine vis-à-vis des enjeux sociétaux et environnementaux découlant du changement climatique. Cette politique s'attache à conduire les transitions nécessaires aux plans écologiques, énergétiques, sociétaux. Cette politique est définie dans différents documents-cadre dont :

- le Schéma régional de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation (SRESRI adopté en 2018) ;
- la feuille de route NéoTerra, votée en 2019, et ses 11 ambitions dont la préservation des ressources naturelles, le développement d'énergies alternatives, l'urbanisme durable... ;
- le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET adopté en 2020) ;
- le Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation, voté en juin 2022, positionnant notamment l'innovation comme levier clé de réponse aux transitions.

À propos

La Région Nouvelle-Aquitaine

Plus grande région de France, la Nouvelle-Aquitaine est un territoire riche, diversifié et attractif. Le conseil régional porte des responsabilités importantes dans le quotidien des citoyens. Il les déploie à travers 4 axes majeurs : l'économie et l'emploi, dont le soutien à l'innovation et à la recherche, mais aussi l'emploi, le tourisme, etc. ; la jeunesse ; l'aménagement du territoire dont les politiques territoriales ; et la transition énergétique et écologique (préservation de la biodiversité, énergies renouvelables, zéro déchet...).

Le BRGM

Le BRGM, Bureau de recherches géologiques et minières, placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique est l'établissement public de référence pour gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol. Il remplit diverses missions : recherche scientifique, appui aux politiques publiques, recherche partenariale, coopération internationale et aide au développement, prévention et sécurité minière, formation supérieure. C'est le service géologique national français.

Retrouvez plus d'informations sur <http://www.brgm.fr> et sur [@BRGM_fr](https://twitter.com/BRGM_fr)

Contacts presse :

BRGM : Pauline Douillac, p.douillac@brgm.fr - 06 77 03 60 19 ou presse@brgm.fr - 02 38 64 46 65

Région Nouvelle-Aquitaine : Rachid Belhadj, presse@nouvelle-aquitaine.fr - 05 57 57 02 75